

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,
30 août 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs – Cyril BRUZZESE – Sylvie DESCHAMPS - Clémentine FIGUET – Corinne JOURDAN - Nathalie LACOSTE – Annie MONNERY – Béatrice MOULIN MARTIN – Yannick PAQUE – Jean-Luc PETIT – Jean-Pierre PODKOWA – Jessica ROSINET – Pascal ROUSSET – Hélène TALARCZYK – Maria-Dolorès THUDEROZ – Jérémie VIAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :
EN EXERCICE : 27

PRÉSENTS : 13

PROCURATIONS: 8

VOTANTS : 23

POUR : 23

ABSTENTION: 0

CONTRE : 0

N° 2024-56

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs – - Sébastien BIZET (pouvoir à Jean-Luc PETIT)) – Eliane GEOFFROY (pouvoir à Béatrice MOULIN MARTIN) – Willy GABRIEL (pouvoir à Annie MONNERY) – Geneviève TABARET (pouvoir à Yannick PAQUE) – Patrick RAMON (pouvoir à Corinne JOURDAN) – Emilie RATTON (pouvoir à Pascal ROUSSET) – Kenan SOLMAZ (pouvoir à Jérémie VIAL) – Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Clémentine FIGUET)

Etaient absents excusés : Madame et Monsieur – Serge BERNARD – Yann FLAMANT – Ilyes TELALI – Claude VARENNES

Mme Annie MONNERY a été élue secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION : : Subvention exceptionnelle

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'information du Président du Département quant à l'ouverture d'un fonds de concours pour participer à la reconstruction des infrastructures dans la vallée de l'Oisans

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Donne** son accord au versement d'une somme de 1000€
- **Dit** que cette somme sera versée au BP 2024
- **Autorise** M le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à cette subvention exceptionnelle

Le Maire
Yannick PAQUE

